

RÉPUBLIQUE DU BENIN
Fraternité- Justice-Travail

**AUTORITE DE REGULATION DES COMMUNICATIONS
ELECTRONIQUES ET DE LA POSTE**

**PROCES VERBAL D'OUVERTURE DES OFFRES N° 025 du 25
NOVEMBRE 2019**

Objet de l'Avis à Manifestation d'Intérêt

**ETUDE DE FAISABILITE SUR LA MISE EN PLACE D'UN
PÔLE DE RECHERCHE, D'EXPERTISE ET DE
FORMATION AU CENTRE DE CONTROLE ET DE
GESTION DES FREQUENCES (CCGF) DE L'ARCEP BENIN**

NOVEMBRE 2019

Handwritten signature and initials in the bottom right corner.

Procès-verbal d'ouverture des plis

Objet : AMI N° : PI_DR_47213 du 07 novembre 2019 relatif à l'avis pour l'étude de faisabilité sur la mise en place d'un pôle de recherche, d'expertise et de formation au Centre de Contrôle et de Gestion des Fréquences (CCGF) de l'ARCEP BENIN.

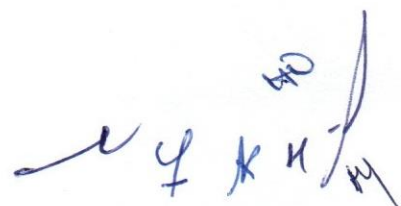
Mode de passation : **Avis d'Appel Public à Manifestation d'Intérêt (AMI)**

L'an deux mil dix-neuf et le lundi 25 novembre à 10 heures 30 minutes, dans la salle de conférence du Secrétariat Exécutif de l'ARCEP BENIN sise au 1^{er} étage de l'immeuble MAERSK HOUSE, Zone OCBN, lot 531, 01 BP 2034 Cotonou (BENIN), le comité de passation des marchés publics (CPMP) s'est réuni pour procéder à l'ouverture des plis relatifs à l'avis cité en objet.

L'Avis à Manifestation d'Intérêt a été validé par la Cellule de Contrôle des Marchés Publics de l'ARCEP BENIN le 04 novembre 2019.

Cet Avis à Manifestation d'Intérêt a fait l'objet le 07 novembre 2019 d'une publication, sur le site WEB de l'ARCEP BENIN , à la préfecture du Littoral, dans le journal " La Nation" dans sa parution N° 7356, dans le journal " L'ECONOMISTE" dans sa parution N° 1532 et dans le journal des marchés publics N°066 du 18 novembre 2019. La date limite de remise des offres était fixée au mercredi 20 novembre 2019 à 10 heures précises.

A cette date, un (01) plis a été reçu. Le minimum de trois (03) plis requis n'ayant pas été atteint, un nouveau délai de trois (03) jours calendaires a été ouvert pour le dépôt des offres conformément aux dispositions de l'article 15 alinéa 2 du décret n°2018-227 du 13 juin 2018 fixant les règles et modalités de mise en œuvre des procédures de sollicitation de prix. La nouvelle date limite de remise des offres a été fixée au lundi 25 novembre 2019 à 10 heures précises.



Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N° 048/ARCEP/PRMP/SPMP/GU/2019 du 06 novembre 2019.

- Président : M. Géoffroy A. ATCHOKOSSI, PRMP
- Rapporteur : Mme F. Noëly V. HOUNDEBASSO, SPMP
- Membres :

Administration	Nom et Prénoms	Qualité	Observations
ARCEP BENIN	M. Paul Emmanuel NICOUE	DFC	-
ARCEP BENIN	M. Gildas Isséré HOUEHOU	DAJRC	-
ARCEP BENIN	M. Arnaud-Fortuné KOUJANGNIHOUE	DR/PI	-
ARCEP BENIN	M. Vital Simplicie CHANHOUN	C/SCS	-

A également pris part à cette séance, Madame **Enagnon Ariane YEKPON**, Chef Cellule de Contrôle des Marchés Publics de l'ARCEP BENIN.

Aux date et heure limites de dépôt des offres, trois (03) soumissionnaires ont déposé leurs plis.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le Président du Comité de passation des marchés publics a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres et qui sont consignées dans le tableau suivant :

Numéro d'ordre	Soumissionnaires	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1	SMA CONSULTING	20/11/2019 à 9h20	Josiane HOUNYE	BENIN	Néant
2	AFC	25/11/2019 à 9h09	IROTORI Damase	BENIN	Néant
3	NAB	25/11/2019 à 9h36	NADOHOU Gratiem	BENIN	Néant

A la suite de cette lecture, le Comité de passation des marchés publics a procédé à l'ouverture des plis dans l'ordre de dépôt. Les offres ont été paraphées par les membres du Comité.

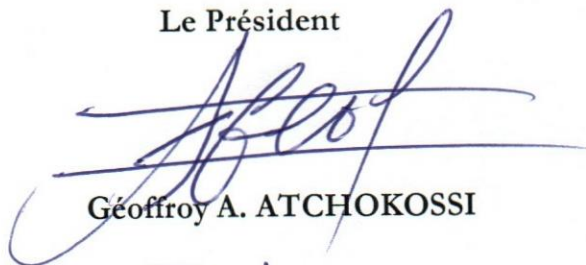
A l'issue de l'ouverture, la parole a été donnée aux membres du comité pour des observations éventuelles. Aucune observation n'a été émise.

La liste de présence de cette séance est en annexe.

La séance qui a effectivement débuté à 10 heures 30mn, a été clôturée par le Président à 10 heures 52 minutes.

Fait à Cotonou, le 25 novembre 2019

Le Président



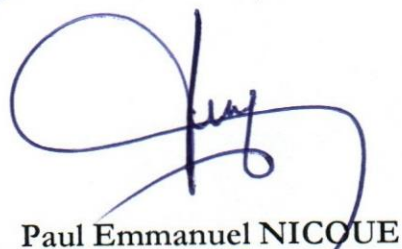
Geoffroy A. ATCHOKOSI

Le Rapporteur



F. Noëly V. HOUNDEBASSO

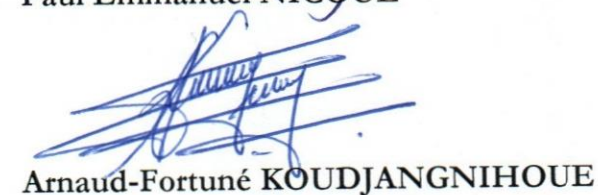
Les membres



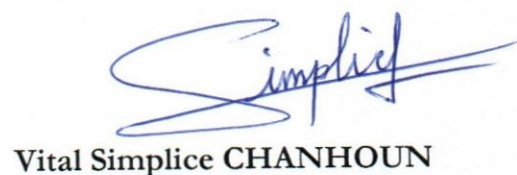
Paul Emmanuel NICQUE



Gildas Isséré HOUEHOU



Arnaud-Fortuné KOUDJANGNIHOUE



Vital Simplicie CHANHOUN

Le Chef Cellule de Contrôle des Marchés Publics



Enagnon Ariane YEKPON